

ASSEMBLEE DE COMMUNE DU 7 DECEMBRE 2015

En vue des élections des autorités communales de Ballaigues

Le Président du Conseil communal de Ballaigues, M. Jean-François Faivre, ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en les remerciant pour leur intérêt envers les activités politiques de la commune, tout particulièrement ceux qui exercent pour la première fois leur droit civique. De plus, il remercie également la Commission culturelle pour la décoration de la fenêtre de l'Avent.

Il rappelle que le but de cette assemblée est d'établir une liste d'entente communale pour les candidats/tes au Conseil communal et à la Municipalité en vue des élections des autorités communales pour la législature 2016-2021.

Le Président précise que si des citoyens le souhaitent, ils pourraient constituer, tant pour le Conseil communal que pour la Municipalité, une autre liste que celle que nous allons constituer ce soir. Dans le cas où une voire d'autres listes étaient constituées, elles devraient impérativement, tout comme les listes de l'entente communale, être déposées au Greffe municipal jusqu'au 11 janvier 2016 à 12h00 précises. Il rappelle également que dans sa séance du 27 avril 2015, le Conseil communal de Ballaigues a décidé à l'unanimité de :

- Maintenir pour la législature 2016-2021 un Conseil communal formé de 35 membres élus selon le mode majoritaire à deux tours
- Maintenir à 7 le nombre de suppléants du Conseil communal
- Maintenir à 5 le nombre de membres de la Municipalité

Ensuite, le **Président** ajoute que, selon les dispositions de la Constitution vaudoise, les personnes étrangères inscrites au rôle des électeurs ont le droit de participer au scrutin avec le droit de vote et d'éligibilité. Les conditions que doivent remplir les personnes étrangères pour jouir de ce droit sont rappelées.

Il signale également qu'un municipal ne peut plus être membre du Conseil communal et que la législature débute le 1^{er} juillet 2016 et se terminera au 30 juin 2021. **Le Président** souligne encore que le Conseil communal est composé de 35 membres et de 7 suppléants.

Le Président rappelle le calendrier des élections 2016 :

| | |
|--|---|
| Du lundi 14 décembre 2015 au 11 janvier 2016, à 12h00 | Dépôt des listes au Greffe municipal (dernier délai) |
| Dimanche 28 février 2016 | Election du Conseil communal et de la Municipalité (1 ^{er} tour) |
| Dimanche 20 mars 2016 | Eventuel 2 ^{ème} tour pour l'élection du Conseil communal et de la Municipalité |
| Dimanche 17 avril 2016 | Election du syndic ; Election des suppléants au Conseil communal |
| Dimanche 8 mai 2016 | Eventuel 2 ^{ème} tour pour l'élection du syndic |

Une deuxième Assemblée de Commune est prévue pour **le lundi 29 février 2016, à 20 heures 15, au Centre villageois** pour la constitution d'une éventuelle liste d'entente en cas de 2^{ème} tour.

La décision pour l'ordre des noms des candidats/tes sur la liste appartenant à l'assemblée, le Président et le bureau du Conseil communal proposent à celle-ci la manière de faire lors de la précédente législature – soit les candidats/tes sortants par ordre alphabétique et pour les nouveaux/velles candidats/tes par ordre de tirage au sort. Cette proposition ne suscite aucune opposition.

Ensuite, **le Président** donne lecture des candidats/tes sortants du Conseil communal et demande à chaque candidat de préciser sa profession et d'accepter sa candidature.

La liste des candidats/tes se présente de la manière suivante :

Candidats/tes sortants :

Bourgeois Daniel, Bourgeois Jean-Jacques, Bourgeois Nathanaël, Bourgeois Patricia, Durussel Raymond, Erbeau Sylvia, Faivre Jean-François, Guédât Leresche Sonia, Guillaume Eric, Jaccard Christine, Jeanneret Eric, Leresche Jean-Luc, Leresche Jimmy, Leresche Liliane, Maillefer Pierre-Luc, Maillefer Samuel, Neri Michel, Nyffenegger Christian, Rose Stéphane, Salvi Dario, Santschi Frédéric, Santschi Valentin, Turin Philippe et Wyden Cécilia.

La parole est donnée à l'assemblée pour la présentation des nouveaux candidats/tes au Conseil communal.

Nouveaux/elles candidats/tes :

Bourgeois Cédric, Bourgeois Romain, Buchs Olivier, Collet Jacqueline, Defrancisco Jufer Valérie, Erbeau Julien, Faivre Yolaine, Guillaume Frédéric, Guillaume Joël, Guillaume Laurent, Junod Vincent, Lenherr Gaëtan, Leresche Catherine, Leresche Cédric, Leresche David, Leresche Gérard, Leresche Laurent, Litti Benito, Maillefer Barbara, Neri William, Nyffenegger Anouk, Nyffenegger Pierre-Alain, Poncet Emilien, Poncet Etienne, Querry Yannick, Rose Nicole, Scherler Olivier et Vanotti Jérôme.

La même procédure (ordre alphabétique) est suivie pour les candidats sortants à la Municipalité. **Le Président** propose également le tirage au sort pour la liste des nouveaux candidats, ce qui est accepté. La parole est donnée à l'assemblée pour la présentation des candidats/tes à la Municipalité.

La liste des candidats se présente de la manière suivante :

Candidats/tes sortants :

Darbellay Raphaël, Junod Michel, Löffler José, Maillefer Thomas et Poncet Gilbert.

Nouveaux/elles candidats/tes :

Faivre Jean-François et Leresche Catherine.

Le Président précise encore que seront élus dès le premier tour, tous les candidats au Conseil communal et à la Municipalité ayant obtenu la majorité, soit la moitié des voix y compris les bulletins blancs, plus une. Il informe également que la séance d'assermentation des nouvelles autorités aura lieu **le jeudi 26 mai 2016**. Finalement, il demande à chaque candidat ainsi qu'aux parrains de venir signer les listes.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** remercie tous les participants et lève la séance à 20h46.

Ballaigues, le 9 décembre 2015.

Le Président :

Jean-François Faivre

La Secrétaire :

Rachel Loeffler